

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le Vice-Premier Ministre

ALLOCUTION DE SON EXCELLENCE MADAME LE VICE-PREMIER MINISTRE, MINISTRE DE L'ENVIRONNEMEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

CONFERENCE DES NATIONS UNIES SUR L'EAU 2023 New-York, le 23 Mars 2023

- Monsieur le Secrétaire Général des Nations-Unies ;
- Monsieur le Représentant du Royaume des Pays-Bas ;
- Monsieur le Représentant de la République du Tadjikistan;
- Distingués invités, en vos rangs et qualités respectifs.

Le message de la République Démocratique du Congo que je porte ce jour devant cette auguste assemblée s'inscrit dans la suite logique de la réunion préparatoire que nous avions tenue en **juillet 2021**, dans le but de voir les Etats mener des actions en faveur de l'eau afin d'une part, de relever les défis liés à cette ressource, et d'autre part, de garantir la durabilité des activités des secteurs utilisateurs de l'eau.

En termes des ressources en eau, la RDC est l'un des pays stratégiques d'Afrique. En effet, par sa position géostratégique, la RDC constitue une charnière entre plusieurs grands ensembles hydrographique sous-régionaux. Elle est membre de quatre organisations de bassin, à savoir : le Bassin du NIL, le Bassin du Congo, le Bassin du Lac KIVU et le Bassin du Lac Tanganyika.

En plus, elle fait partie des communautés économiques de l'Afrique centrale et de l'Afrique australe, qui ont toutes deux élaboré et mis en œuvre des politiques régionales de gestion durable des ressources en eau.

La RDC dispose de 52 % des réserves des eaux douces de surface de l'Afrique, et 23 % de ressources hydriques renouvelables de ce continent, dont la population est estimée à 1,3 milliards d'habitants. Avec une démographie estimée à 1% de la population mondiale, la RDC dispose de 10 % du potentiel mondial en eau douce. Certes, le pays doit ce potentiel à l'immensité de son territoire au cœur du bassin forestier tropical du bassin du Congo, dont il détient plus de 60% de la superficie forestière, avec sa position géographique à cheval entre la ligne de l'Équateur, ainsi qu'à sa situation climatique globalement clémente.

La préservation des forêts du Bassin du Congo a un impact hautement positif sur le renouvellement du cycle de l'eau. Les écosystèmes hydriques des forêts du bassin du Congo, qui grâce au processus de photosynthèse et d'évapotranspiration, régulent les pluies dans toute la partie Est de l'Afrique et du Sahel. Par exemple, sans les forêts de la République Démocratique du Congo, il n'y aurait aucune goutte d'eau au Soudan, au Kenya, en Ethiopie, en Erythrée...

Selon une étude du Centre de Recherche Forestière Internationale (Center for International Forestry Research) « CIFOR », les données scientifiques qui s'accumulent confirment les multiples rôles que jouent les forêts de la République Démocratique du Congo au sein du bassin du Congo et constituent des arguments de poids en faveur de la conservation de ces forêts, d'une bonne gestion forestière et de la diversification des sources de revenus.

Compte tenu des fonctions hydriques dans la régulation des pluies, la préservation des forêts de la République Démocratique du Congo est un pilier stratégique qui vise à répondre aux problèmes du changement climatique dans une grande partie de l'Afrique.

Le danger de la pollution des eaux, notamment la pollution aux plastiques et aux produits chimiques toxiques provenant des exploitations minières réduit la disponibilité d'eau douce pour répondre aux multiples demandes. La lutte contre ce fléau devrait occuper une place de choix dans notre activité quotidienne.

Accélérer le changement pour résoudre la crise de l'eau et l'assainissement, thème choisi pour la Conférence des Nations Unies sur l'Eau édition 2023, nous interpelle tous.

Cela me pousse à parler du projet trans aqua qui vise à ponctionner les eaux de la rivière Ubangi en République Démocratique du Congo vers le lac Tchad sans étude d'impact environnemental préalable. Lequel projet constitue un réel danger pour le monde entier et causera un déséquilibre environnemental dans le bassin du Congo. Il faut privilégier d'autres alternatives au lieu de chercher à résoudre un problème du bassin du Lac Tchad en créant un autre problème dans le bassin du Congo.

La rivière Ubangi dont question, connait actuellement un étiage très sévère suite aux impacts négatifs du changement climatique rendant ainsi difficile sa navigabilité saisonnière. En plus, cette rivière se trouve dans la cuvette centrale, région recouverte par plus de 100.000 m² de tourbière tropicale.

La bonne gouvernance et la gestion intégrée des ressources en eau peuvent atténuer les menaces pesant sur un puits de carbone transfrontalier de plus de 30 milliards de mètres cubes de carbone, soit plus de 3 ans de pollution mondiale qui risquerait de s'échapper dans la nature avec des lourdes conséquences pour notre planète.

Au regard des impacts négatifs grandissants que le changement climatique a sur les ressources en eau dans et aux environs de la région du bassin du Congo, la valorisation de l'eau douce devient une urgence pour la République Démocratique du Congo. Celle-ci pourra se faire grâce à des partenariats Nord-Sud axés sur un transfert de technologie une gestion et des méthodes de gestion plus efficients de cette ressource cruciale dans plusieurs secteurs utilisateurs comme la navigation, l'agriculture, la santé et l'hygiène, tourisme, les industries, la biodiversité. le l'hydroélectricité, l'approvisionnement en eau, la pêche, les infrastructures...

Distingués invités

Les utilisations de l'eau à travers le monde nous ont prouvé que cette ressource est tarissable, car capable de disparaitre et fragile puisque la pollution en réduit la disponibilité. De manière générale, c'est ce manque de disponibilité de l'eau qui engendre très rapidement des conflits entre Communautés ou entre groupes d'utilisateurs. Pareils conflits peuvent même concerner les États. Ceci semble paradoxal car, par sa valeur et son importance, l'eau devrait demeurer une source de paix et non de conflit par le fait même que nos vies en dépendent.

Prenant en compte les impacts négatifs du changement climatique sur l'eau, les projets intégrateurs avec des interfaces plus importants du genre NEXUS Eau-énergie-écosystèmes ou alimentation sont à encourager vivement, car ils nous donnent une alternative en vertu de laquelle rien ne se perd, mais que tout se conservait dans la durée. Voilà pourquoi j'encourage les États membres de notre chère organisation à valoriser cette nouvelle approche qui du reste cadre avec les objectifs de développement durable de notre planète.

Distingué invités

Parlant de l'objectif 6 des ODD qui vise à garantir l'accès de tous à l'eau et à l'assainissement et une gestion durable des ressources en eau, y compris celle des eaux transfrontalières, j'aimerais revenir sur notre demande de nomination d'un Envoyé Spécial des Nations Unies pour l'Eau. Vu les défis immenses de l'atteinte de l'ODD 6 pour les pays africains, nous attendons à ce que ce poste soit occupé par une personnalité de haut niveau provenant du continent africain capable de porter la voix des pays les plus vulnérables. Pour s'assurer que l'eau sera dotée d'une attention politique permanente, nous demandons également que cet Envoyé Spécial soit basé à New York et ait des liens étroits avec le Département des affaires économiques et sociales et ONU-Eau.

Je vous remercie